



## *Charte d'adhésion au jardin de Cocagne CHLOROPHYLLE*

**N**ous sommes heureux de vous accueillir au sein de notre réseau d'adhérents consommateurs. En devenant adhérent, vous participez au développement d'un système original de production et de distribution de légumes biologiques, qui favorise l'insertion de personnes en difficulté professionnelle. Mais votre implication ne s'arrête pas là : en plus de soutenir une agriculture respectueuse de l'environnement et notre action sociale et environnementale, vous favorisez la création de lien social, vous nous aidez à fonctionner, vous nous permettez de monter et de concrétiser de nouveaux projets...vous êtes un membre de notre association et vous faites preuve d'une grande solidarité.

### **1) Principes de fonctionnement d'un jardin de Cocagne :**

L'association CHLOROPHYLLE fait partie du réseau national des jardins de Cocagne. Chaque jardin a son autonomie tout en respectant les 4 grands principes énoncés dans la charte du Réseau Cocagne :

- Une vocation d'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté avec la mise en place de leur accompagnement social et professionnel afin de les aider à retrouver un emploi stable ou à élaborer un projet professionnel réaliste et réalisable.
- Une production de légumes cultivés en agriculture biologique. Cette dernière implique le respect de la nature, la qualité des produits et par extension l'attention que chacun devrait porter à son alimentation. Notre production est certifiée Agriculture Biologique par l'organisme de contrôle agréé par le Ministère de l'Economie et le Ministère de l'Agriculture ECOCERT.
- Une collaboration avec le secteur professionnel et une participation au développement de l'agriculture Biologique. Les jardins de Cocagne s'engagent auprès des agriculteurs biologiques dans la défense d'une idée commune de l'agriculture, agriculture qui rime avec qualité de vie et environnement.  
Nous sommes adhérents de l'ABBA (Agriculture Biologique et Biodynamique Aubeoise).
- La distribution de nos légumes auprès d'un réseau d'adhérents. L'idée est de créer du lien, de former des réseaux afin de permettre à chacun de retrouver une place valorisante.

### **2) L'adhésion au jardin de Cocagne CHLOROPHYLLE :**

L'adhésion au jardin de cocagne est l'acte par lequel l'adhérent affirme son partage du projet social porté par le jardin. Il s'agit bien là d'un engagement dans une démarche citoyenne de soutien à une initiative d'insertion par l'activité économique.

## **Il existe plusieurs formes d'adhésion :**

- **L'adhésion annuelle de soutien** qui s'élève à 20 € (dont 12 € reversés au Réseau Cocagne) et qui permet de soutenir le projet social de l'association,
- **L'adhésion consommateur** qui concerne les personnes qui s'abonnent en plus à un panier de légumes hebdomadaire et qui paient pour cela une cotisation.

## **3 ) Une équipe à votre service :**

- **Le Conseil d'Administration** est composé de 12 membres avec en qualité de :
  - Président : Samuel PATE
  - Trésorière : Elisabeth VALLEE
  - Secrétaire : Sabine HAINCOURT
- **L'équipe du jardin** quant à elle est composée de :
  - Sandrine SIMONOT      Directrice
  - Tony ROBLIN            Encadrant maraîcher
  - Cédric QUIVET         Encadrant adjoint
  - David FESSARD         Encadrant espaces verts/ environnement
  - Sandra BOUZIANE      Chargée d'insertion
  - Lynda LEPATRE         Secrétaire

- **22 jardiniers** en parcours d'insertion

## **Horaires d'ouverture :**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	8h00 / 12 h	8h00 / 12 h	8h00 / 12 h	8h00 /19h	8h00 / 12 h
APRES-MIDI	13h30 / 17 h	13h30 / 17 h	13h30 / 17 h		13h30 / 17 h

**Contact** : Jardin Chlorophylle ☎ 03.25.24.58.29

✉ 23, avenue Jules Jacquemin  
10100 ROMILLY SUR SEINE

E mail : [chlorophylle.romilly@wanadoo.fr](mailto:chlorophylle.romilly@wanadoo.fr)

## **4 ) La distribution des paniers :**

Le jardin CHLOROPHYLLE a comme but premier l'insertion par le maraîchage biologique de personnes éloignées de l'emploi sans entrer en concurrence avec le secteur professionnel des producteurs.

La vente des légumes est la valorisation du travail des jardiniers en insertion.

➤ **Le panier de légumes :**

En devenant adhérent vous participez à une action sociale en vous engageant à recevoir un panier de légumes hebdomadaire pendant 1 année, légumes de saison contrôlés et certifiés biologiques par l'organisme ECOCERT.

Vous ne choisissez pas mais vous êtes informés de la composition du panier que vous réceptionnerez la semaine suivante. ( *le contenu du panier varie en fonction des saisons et du plan de culture*).

➤ **La cotisation :**

Pour 2010, votre cotisation représente 47 paniers livrés entre janvier et décembre 2014 avec

- 5 semaines non livrées\* (dernière semaine de décembre, 1ère semaine de janvier et 3 semaines courant mars) en raison de la faible production de notre jardin.

*\* A noter que ces dates peuvent varier en fonction de notre production et des conditions climatiques qui ne sont pas prévisibles à longue échéance.*

L'adhésion pour votre panier est donc de **12 €** pour **une part entière** X 47 semaines  
**6 €** pour **1/2 part** X 47 semaines

Son montant est fixé en Assemblée Générale et payable par

- prélèvement mensuel  
➤ chèque trimestriellement, semestriellement ou à l'année.

Une cotisation annuelle à l'association s'élevant à 20 € sera demandée et 12 € seront reversés au réseau cocagne.

➤ **Réception des paniers :**

Les paniers seront à retirer sur le jardin, **chaque jeudi de 10h à 19h ou sur les lieux de dépôts** (voir secrétariat pour les modalités) ou sur les lieux de dépôts suivant:

- Méry: Au magasin Cado'fleurs le mardi à partir de 10h30
- Villenauxe: Chez Mme BARAT Aurélie le mardi à partir de 15h30
- Nogent-sur-Seine: Au magasin BURON à partir de 16h

➤ **Absences & congés :**

En cas d'absence, merci de vous organiser dans la mesure de vos possibilités entre amis ou en famille afin de procéder à des échanges de paniers. Vous pouvez également mandater un tiers que vous aurez préalablement autorisé à venir retirer le ou les paniers à votre place. (le formulaire de gestion des absences et de mandatement vous sera adressé avant les grandes vacances.)

Ceux qui le souhaiteront pourront faire don de leur(s) paniers(s) à une personne de leur entourage. Ce geste de générosité sera une excellente façon de faire de la publicité pour le jardin de CHLOROPHYLLE et de simplifier par la même occasion la gestion des paniers.

Si vous ne parvenez pas à trouver un arrangement, prévenez-nous de votre absence au plus tard le mardi soir en appelant le **03.25.24.58.29**

Nous vous précisons que durant la période de **mi-juin à mi-septembre**, les jardins de CHLOROPHYLLE peuvent éventuellement compenser **3 absences** par **3 doubléments** de paniers aux dates de votre choix.

Là encore et ce afin de gérer au mieux nos récoltes, il vous suffira de nous retourner l'imprimé de gestion des absences.

### ➤ **Renouvellement de votre adhésion**

Afin de faciliter la gestion des paniers, et en cas de non-renouvellement pour l'année, nous vous demandons de bien vouloir nous en informer **dès le début du mois de décembre** et de noter **que sans avis de votre part avant cette date, votre adhésion sera renouvelée par tacite reconduction.**

### 5 ) **Comment nous aider ?**

Nous souhaitons que notre jardin soit un lieu convivial d'échanges. Pour ce faire, vous pouvez participer à la vie de notre jardin de différentes manières :

- par des visites aux ouvriers maraîchers (pause café à 10 h)
- par une aide ponctuelle au jardin (bricolage, embellissement du site...)
- par une participation à des manifestations (tenue de stand, animation lors d'une journée portes ouvertes ou toute autre animation)
- par un échange avec les ouvriers maraîchers afin de leur faire un retour sur leur travail
- par la pratique du bouche à oreille (la plupart des adhérents viennent de cette manière)
- par votre participation à notre Assemblée Générale annuelle
- par des dons de matériels divers que nous pourrions récupérer (tableaux, tables, fax...)

Votre avis nous intéresse. Faites nous part de vos idées, de vos suggestions. Nous serons heureux de pouvoir bénéficier des qualités, des compétences, des disponibilités propres à chacun.

Fait à Romilly le 4 Janvier 2010